

## SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 octobre 2022

### PRESENTS

- Mme BARBE, conseillère municipale adjointe aux écoles
- Mme THIVEAUD, DGS de la mairie de Pradines
- Mme ROUCOU, directrice de l'ALAE
  
- M. CAMMAS, délégué des parents d'élèves
- M. DENIER, délégué des parents d'élèves
- M. ROUQUAL, délégué des parents d'élèves
- Mme DIALLO, déléguée des parents d'élèves
  
- Mme JOSEPH, adjointe en maternelle
- Mme CHIBARY, adjointe en élémentaire
- Mme DALL'ASEN, adjointe en élémentaire
- Mme MORGAN, adjointe en élémentaire
- Mme TOURET, directrice de l'école primaire
  
- M. TERRIER, DDEN

### EXCUSES ou ABSENTS

- M. PASTOR, IEN de la circonscription de Cahors 1
- Mme BERTRAND, déléguée remplaçante des parents d'élèves
- Mme BETAILLE, déléguée remplaçante des parents d'élèves
- M. FERNANDEZ, délégué remplaçant des parents d'élèves

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés :

#### ➤ **APPROBATION DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE**

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

#### ➤ **VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

#### ➤ **PRESENTATION DE L'ANNEE 2022/2023**

### **Effectifs et organisation des classes**

Le groupe scolaire se compose de 4 classes :

- TPS/PS/MS : 19 élèves (2/6/11)
- GS/CP/CE1 : 17 élèves (7/7/3)
- CE1/CE2 : 21 élèves (5/16)
- CM1/CM2 : 21 élèves (12/9)

Soit un total de 78 élèves (comme à la rentrée 2021). Les effectifs sont donc stables. Deux autres élèves (MS et CE2) devraient arriver en février 2023.

### **Prévisionnel pour 2023/2024**

TPS : 4 (2 nés en début d'année) - PS : 7 (frères et sœurs) + nés sur la commune ? - MS : 6 - GS : 12 - CP : 7 - CE1 : 7 - CE2 : 8 - CM1 : 17 - CM2 : 12

Soit un total de 76 élèves sans les TPS et les PS nés sur la commune (qui ne sont pas des frères et sœurs). Les effectifs devraient donc être supérieurs à ceux de cette rentrée.

### **Equipe pédagogique**

Cette année, l'équipe enseignante déjà en place a accueilli Mme MORGAN.

Deux AESH ont également été nommées : Mme CRATERE (32 h) et Mme PELRAT (12h).

## **Elections des délégués de parents d'élèves**

Nombre d'inscrits : 105

Nombre de votants : 66

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14

Nombre de suffrages exprimés (S) : 52

Taux de participation : 62,86%

Les enseignantes soulignent la très grande participation des familles, signe d'une réelle vie de l'école.

Les nuls correspondent à des noms barrés ou entourés. Un rappel sur les modalités de vote sera fait l'année prochaine : le vote se fait pour une liste entière.

Le vote par voie électronique n'a pas pu être mis en place par le Ministère. Il le sera pour la rentrée 2023.

## **Mairie :**

L'utilisation du budget 2022 est présentée aux membres du conseil d'école. A ce jour, celui-ci est presque utilisé dans son intégralité (matériel et fournitures). Concernant le budget « sorties », il reste un reliquat (bus + entrées du troisième trimestre pour les quatre classes) qui pourrait servir à une ultime sortie en décembre (pour Noël). Mme Touret souhaiterait en connaître le montant exact. Mme Thiveaud l'invite plutôt à faire des propositions qui seront étudiées par les services financiers.

- Mme Touret rappelle la volonté de l'équipe pédagogique d'organiser un voyage scolaire de plusieurs nuitées en 2023/2024. En ce sens, l'équipe sollicitera la municipalité pour l'obtention d'un budget exceptionnel consacré à ce projet. Un devis sera fourni courant novembre. Mme Touret demande s'il serait possible de geler le budget sorties de l'année 2023 et de le reporter à l'année suivante (en sus du budget exceptionnel). Mme Thiveaud indique que d'un point de vue comptable ce n'est pas possible. Mme Barbé propose alors de provisionner sur la coopérative pendant 2 ans. Mme Touret indique que cela ne sera pas suffisant (on parle d'environ 20000 euros). Une solution pourrait être de reverser la subvention mairie 2023 consacrée aux sorties scolaires sur le compte de la coopérative. Mme Touret s'engage à demander à l'OCCE si cette option est envisageable. M. Thiveaud indique que ce montage financier est à étudier sérieusement. Il permettrait de cumuler les divers budgets (coopérative+mairie) sur plusieurs années. M. Rouqual se questionne sur la répartition du coût total (souvent 300 euros/enf) entre mairie/coopérative scolaire/parents. Mme Touret rappelle la règle informelle du tiers qui est en place dans de nombreuses écoles et indique que l'école ne pourra pas prendre d'engagements sans la certitude d'une participation conséquente de toutes les parties (dont la mairie). Une APE pourrait également permettre de diminuer la charge des familles. Par habitude, la mairie de Pradines s'engageait à aider les familles en difficultés.

M. Denier propose de mettre les enseignantes en lien avec divers centres (UFCV) qui pourraient offrir des tarifs intéressants. Les enseignantes accueillent volontiers la proposition. Ces centres devront toutefois être agréés.

- Un voyage scolaire d'une nuitée (à Auzoles par exemple) pourrait avoir lieu dès cette année afin d'accoutumer enfants et parents à ce type de projet. Des recherches et devis seront faits en ce sens au mois de novembre.

- Concernant le budget 2023 (qui sera voté en mars/avril), un changement notable aura lieu. L'école disposera d'une enveloppe globale au prorata du nombre d'enfants qui pourra être utilisée pour les fournitures, les manuels et méthodes pédagogiques, les sorties et voyages scolaires. La gestion sera libre.

- Une demande (investissement de meubles avec casiers) pour les classes TPS/PS/MS et GS/CP/CE1 sera également déposée auprès de la mairie.

- Mme Barbé indique que le projet Noël est en cours d'élaboration (choix du spectacle, marché de Noël de l'ALAE). Mme Touret demande à ce que la date retenue soit rapidement communiquée et que les enseignantes puissent participer à l'organiser de ce temps (qui pour une part se déroule sur temps scolaire) et concerne de nombreux enfants (270 entre Jean Moulin et Daniel Roques). Le spectacle sera choisi par le personnel de la bibliothèque, en qui les enseignantes ont une totale confiance.

## **Travaux :**

Un point sur les travaux est fait. Était prévue une rénovation énergétique de l'établissement. L'augmentation des coûts des matériaux et des prestations ont fait passer le projet de 500000 euros à 750000 euros. Mme Barbé se dit favorable à la pérennisation de la quatrième classe, les conditions d'enseignement/apprentissage ayant été très complexes avant l'ouverture. L'ALAE aurait également besoin d'une salle propre, ce que ne conteste pas l'ensemble de la communauté éducative.

Mme Barbé annonce que la zone de Daniel Roques va accueillir plusieurs lotissements (et la gendarmerie) qui vont à moyen terme avoir un impact sur les effectifs des deux écoles. Pour ces diverses raisons, le projet est reporté et va être réévalué. D'autant plus que cette année la cantine (et l'ensemble du temps périscolaire) est extrêmement fréquentée (de 55 à 70 élèves). La cuisine n'étant plus aux normes et le local trop petit pour recevoir décemment tous les élèves, un projet avec agrandissement est envisagé.

Mme Barbé précise que Daniel Roques ne pourra donc plus recevoir de nouveaux élèves (en dehors des fratries ou d'élèves qui ne mangeraient pas à la cantine) cette année car le nombre de places en cantine est limité (ils seraient envoyés sur Jean Moulin, sans retour possible). Mme Roucou se refuse à déplacer le 2<sup>ème</sup> service au-delà de 12h40 et ne peut plus garantir la sécurité des élèves au vu du nombre présent (passage des charriots). Une solution doit être trouvée collectivement. Il est à préciser tout de même que la situation pourra être très différente l'année prochaine, la fréquentation de la cantine évoluant dans un sens ou l'autre.

Les parents délégués s'interrogent si toutes les solutions ont été envisagées. L'équipe pédagogique met en garde la mairie contre les conséquences d'une telle décision. Les classes ont à ce jour 19/20 élèves en moyenne ; il ne s'agirait pas d'induire une baisse des effectifs (qui pourrait faire craindre une fermeture de classe). Mme Barbé rétorque que la nouvelle école (avec la cantine dans un bâtiment adjacent) permettrait d'accueillir toutes les familles (dans deux ans environ). Les enseignantes proposent une communication auprès des parents d'élèves pour faire jouer la solidarité afin que les élèves ne soient pas envoyés sur Jean Moulin.

M. Denier propose que la cantine soit déplacée dans la salle Daniel Roques dans la mesure du possible, ou d'adapter le matériel (charriot, table) ; M. Cammas, un algeco. M. Rouqual soulève quant à lui la contradiction entre l'augmentation des logements et la non-capacité de l'école à accueillir. M. Cammas s'interroge sur la nécessité de stopper le projet. Mme Thiveaud indique que c'est un pari sur le fait que les couts liés à l'inflation vont baisser. Elle précise toutefois que le projet n'est pas suspendu mais réanalysé. Les chiffres définitifs sont toujours en attente. La question est de savoir comment conserver les aides de l'Etat octroyées pour la rénovation énergétique. Les travaux ne commenceront donc pas en 2022, ni début 2023, comme initialement prévu. Mme Thiveaud précise que tout sera fait pour conserver les aides, quitte à lancer le premier volet (rénovation).

Mme Touret se félicite que le projet puisse être pensé dans sa globalité, tel qu'il avait été présenté il y a deux ans afin de faire vivre l'école et que chacun retrouve un espace adapté et dédié. Mme Diallo affirme l'attachement des familles à la qualité d'accueil, dans les deux écoles.

Concernant les travaux, M. Cammas souhaite savoir si un diagnostic amiante a été réalisé. La réponse est positive.

## **ENT :**

Un changement d'ENT aura lieu à la rentrée de novembre. Effectivement, un ENT école (Beneylu School) a été mis en place par la région Occitanie et les enseignantes ont répondu favorablement à cette proposition. Le projet a été validé par la mairie qui le finance à hauteur de 45 euros par école. La mairie en est remerciée. Pour information, le livre photo ne sera donc plus disponible en fin d'année.

### **➤ COMPTE - RENDU FINANCIER DE LA COOPERATIVE**

Début septembre, le solde était de 1194,26 euros. Le grand livre des comptes est présenté. Au 12/10/22, le solde est de 2092,65 euros.

Pour information, les entrées à venir sont les photos, les ventes de chocolats et probablement une tombola en fin d'année. Les enseignantes souhaitent souligner la participation des familles en ce début d'année (1130 euros, soit plus de 60 enfants).

### **➤ SORTIES ET PROJETS EFFECTUES**

<u>TPS/PS/MS</u>	<u>GS/CP/CE1</u>	<u>CE1/CE2</u>	<u>CM1/CM2</u>
Ecole de la forêt 1 mercredi sur 2 à partir du 21 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 3 à compter du 7 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 3 à compter du 7 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi par mois à compter du 14 septembre
<b>Bibliothèque de Pradines</b> 1 mercredi sur 2 ou 3 - Emprunt de livres			
<b>Cinéma</b> 5 films d'animation « Grosse colère et fantaisies » 14/10 Entrées et bus : 45,90 euros et 77		<b>Atelier Improvisation Théâtre</b> Avec les truffes d'Olt 21/09	
<b>Conte musical « Pierre et le loup »</b>			

euros	Dans le cadre du festival d'orgues 13/10 – bus : 90 euros		
			<b>Année Molières</b> Intervention du Théâtre de Travers 10/11 Rencontres avec l'orchestre du Capitole à la Prade
		<b>La Pradinoise</b> Journée citoyenne dans la ville – En partenariat avec le centre social et l'ALAE – 15/11	
	<b>Film du mois documentaire autour des Arbres</b> En partenariat avec la bibliothèque – 21 novembre		
<b>Noël à la maison d'Olt</b> 12/12 Rencontre avec le Père Noël, spectacle, goûter			<b>Animation autour du roman policier</b> 19/10- Bibliothèque
	<b>Projet Twictée</b>		
<b>Prix des incorruptibles</b> , en partenariat avec la Bibliothèque qui fournit les livres			
<b>Projet Noël offert par la mairie</b> (avec spectacle, goûter...) En cours			
	<b>Partenariats sportifs</b> Badminton (P5)	<b>Partenariats sportifs</b> Rugby XIII (P2), Basket (P3), Golf (P4), Badminton (P5)	
	<b>Cycle piscine</b> Période 3 (janvier/mars) ; 7 ou 8 séances actuellement pour les élèves du CE1 au CM2 - Bus à prévoir		

A ce jour, les projets ne sont pas finalisés et seuls les projets confirmés sont présentés.

Le cycle piscine concernera, pour une question de nombre d'enfants autorisés dans l'eau (50), les élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2. Toutefois, les CE1 de Pauline Chibary seront pris en charge par Mme Morgan. Mme Touret souhaite contacter les organisateurs afin de déterminer si un autre créneau ne serait pas disponible pour la classe des GS/CP. Le bus pourrait être partagé avec une classe de Jean Moulin. Un message à destination des familles pour lister les parents agréés sera envoyé dans les jours à venir afin de pallier les difficultés d'organisation à venir. A savoir que les grands-parents peuvent également accompagner.

#### ➤ **PRESENTATION ET VOTE DU PPMS**

Le PPMS risques majeurs 2022/2023 ainsi que le PPMS-attentats sont présentés et approuvés.

Une alerte attentats (scénario évacuation) a été réalisée avant les vacances de Toussaint (avec observateur de la mairie). Un changement de lieu de repli a été effectué.

Une autre alerte Risques Majeurs devra avoir lieu avant les vacances de Noël. Les exercices permettent de tester en grandeur nature tous les éléments afin de parer à toute éventualité.

Une alerte incendie a également eu lieu en ce début d'année. L'alarme reste inaudible dans la classe de CM, puisque les deux bâtiments ne sont pas reliés. Ce point-là a été remonté à la municipalité. La mise aux normes aura lieu pendant les travaux.

#### ➤ **INTERVENTION DES PARENTS DELEGUES**

- Le cout des repas (et du temps périscolaire) est abordé. Mme Barbé répond qu'il est fixé par le Grand Cahors et fonction du quotient familial. La hausse est due à l'augmentation du prix des matières premières et aux circuits courts qui sont favorisés. Le repas à 1 euro a été mis en place pour les familles les plus fragiles (mais ce n'est pas ce qui a augmenté significativement la fréquentation de la cantine). Une solution serait de réduire le nombre de plats (supprimer l'entrée par exemple) ; c'est à étudier. M. Rouqual ne remet pas en cause le prix du repas mais plutôt les frais annexes et indique que la note mensuelle est élevée. Il cite des écoles où le périscolaire et la garderie sont gratuites. Mme Barbé indique que cela a été un choix de l'équipe municipale en 2014 pour mettre en place un ALAE de qualité. Le partenariat avec la CAF a permis d'améliorer le quotidien (sécurité, activités proposées, taux d'encadrement). M. Rouqual souligne que ce choix a entraîné une hausse significative des couts pour les familles, sans parler des difficultés de modalités (carte, système de réservation). M. Cammas souligne le fait que le service est actuellement dégradé (cf cantine), ce qui est contradictoire. Il propose également d'étendre la tranche des familles bénéficiant des repas à 1 euro. Mme Thiveaud répond que cette mesure a été mise en œuvre pour éviter l'endettement des familles. Mme Diallo souligne le fait que de nombreuses familles ont été soulagées grâce à cette mesure. Mme Touret ajoute le fait que sur Daniel Roques le cout est plus important car le temps périscolaire est situé entre midi et deux (contrairement à Jean Moulin). La sieste est donc payante (ce qui a déjà été soulevé par les parents délégués). La question est de savoir s'il ne serait pas possible de revoir les horaires (déplacement, échange). La mairie indique qu'il faut y réfléchir.

- Il est précisé que l'horloge de l'école (extérieure) n'est pas à l'heure. Mme Touret ajoute qu'il en est de même pour la badgeuse et l'horloge intérieure. M. Rouqual précise qu'à 8h50, il y a un attroupelement

devant l'école qui pourrait être résolu avec une souplesse de 5 minutes. M. Denier propose de changer l'horloge ou de prévoir une maintenance.

- M. Cammas revient sur le problème de l'interphone qui est récurrent. M. Thiveaud indique que la mairie essaie de solutionner le problème. Mme Touret explique que l'application se déconnecte et ne s'ouvre pas à l'allumage de l'appareil. L'informaticien de la mairie met tout en œuvre pour y remédier. Mme Touret rappelle également qu'il faut appuyer relativement fort sur le bouton.

- Les parents s'interrogent sur la façon la plus appropriée de communiquer avec les autres parents délégués. Le nouvel ENT pourrait être un atout.

### ➤ **BILAN ET PROJET DE L'ALAE**

Isabelle Roucou fait état d'un très grand nombre d'enfants en TAP (jusqu'à 21 par groupe). Un animateur en plus va être détaché pour encadrer selon les normes (14 en maternelle, 18 en élémentaire). Peu d'ateliers ont donc été mis en place en cette première période car les conditions d'encadrement n'étaient pas optimales. A compter de novembre, les groupes seront donc de 14 enfants et auront besoin d'une nouvelle salle à disposition (à discuter avec les enseignantes).

Depuis cette année, des animateurs du centre social interviennent (Natalia, Jordan, Jessica).

Un partenariat avec Enedis va permettre la décoration du transformateur en face de l'école, d'ici Noël.

Grâce à la Ligue de l'Enseignement, l'association Lire et faire lire permettra à des enfants (par groupe de 2 à 6) de bénéficier d'un temps de lecture offerte, dans le cadre d'un échange intergénérationnel.

Isabelle Roucou annonce que les poules feront leur grand retour mardi. Le poulailler a pu enfin être réparé.

### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- La liste des travaux pour les vacances sera transmise à Mme Thiveaud et au service technique.
- Les enseignantes tiennent à remercier la municipalité pour l'installation du VPI dans la 4<sup>ème</sup> classe et la mise à disposition d'un nouvel ordinateur et d'une visionneuse. L'ALAE qui utilise la classe sur temps périscolaire a pu également l'utiliser.
- Mme Touret demande s'il serait possible de repeindre (et rafraichir) la salle extérieure, étant donné que les travaux ont été repoussés. Mme Thiveaud prend note et étudiera la question pour l'été 2023, en fonction du budget voté au premier trimestre.
- Mme Touret signale que le livreur de repas a interpellé quelques jours auparavant une des agentes pour signaler que les trous dans l'entrée gênaient la manipulation des charriots transportant les repas.